

DÉPARTEMENT DE
L'ARIÈGE

COMMUNE DE
SUEIX-ROGALLE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AR_2018_002

dossier n°DP 009 299 18 00003

date de dépôt : 12 janvier 2018

demandeur : Monsieur BRETHONNET
Jean-Philippe

pour : Création d'une chambre

adresse terrain : Hameau La Serre, à
Soueix-Rogalle (09140)

LA MAIRE DE LA COMMUNE DE SOUEIX-ROGALLE

Vu la déclaration préalable présentée le 12 janvier 2018 par Monsieur BRETHONNET Jean-Philippe demeurant Hameau La Serre à Soueix-Rogalle (09140) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour la création d'une chambre ;
- sur un terrain situé Hameau La Serre à Soueix-Rogalle (09140), parcelle cadastrée 248-A-2157 ;
- pour une surface de plancher créée de 4.8 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 15 décembre 2010, modifié le 23 novembre 2011 et notamment les zones A, Nh ;

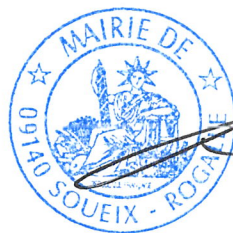
Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (P.P.R.N.) approuvé le 23 septembre 2011 et notamment la zone bleue n° 23, et la zone rouge n°8 ;

Vu la pièce modifiée en date du 29 janvier 2018 ;

ARRÊTE

Article unique : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Soueix-Rogalle, le 06 février 2018,
la Maire,
Christiane BONTÉ



Observation : la commune de Soueix-Rogalle étant classée en zone 3 de sismicité, en application des décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010 complétés par l'arrêté du 22 octobre 2010, toute construction envisagée sur le terrain devra satisfaire à la réglementation en vigueur.